

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 188

Rubrik: Neuf semaines avant de refuser l'exportation d'armes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NEUF SEMAINES AVANT DE REFUSER L'EXPORTATION D'ARMES

Qui combat l'initiative?

Un « Comité d'action suisse pour une défense du pays efficace » vient de se constituer. D'emblée il se prononce en faveur d'un contrôle renforcé de l'exportation du matériel de guerre. Volonté bien tardive. Les parlementaires bourgeois qui sont à la tête de ce comité ont, avec la majorité de leurs collègues, repoussé toutes les propositions qui auraient permis d'améliorer les dispositions en vigueur actuellement.

Il est intéressant de noter que la campagne contre l'initiative prévoyant l'interdiction de l'exportation d'armes a commencé en fait depuis longtemps. Anonymement, sous le couvert de bureaux publicitaires et d'agences de relations publiques. En voici les principaux :

— *Le bureau R. Farner*, à Zürich, ainsi que la *Société pour le développement de la volonté de défense et la science militaire (WFWW)*, sise au même domicile. Deux officiers d'état-major y travaillent : Gustave Däniker et Dominique Brunner. Farner lui-même est colonel

EMG (au sujet du bureau Farner et de ses activités lire le roman de Walter Diggelmann « La Trahison de Harry Wind », aux Editions Rencontre).

— *La Société pour le développement de l'économie suisse*, à Zürich, qui finance la *Correspondance politique suisse*, agence de presse qui livre gratuitement aux journaux des articles contre l'initiative.

— *L'Action pour une libre formation de l'opinion* (Trumpf Buur), Zürich ; cette officine que possède et dirige le conseiller national Eibel fait insérer des annonces dans des dizaines de journaux alémaniques dont le tirage total dépasse le million d'exemplaires.

— *Le bureau-conseil H.G. Giger*, un ancien de la SDES ; son directeur a participé à plusieurs reprises à des débats, forums et autres tables rondes où il représentait le point de vue des milieux économiques. Son agence a notamment combattu l'initiative pour le droit au logement.

La Suisse et le prix de la grande politique

Dans la grande politique inspirée par Henry Kissinger, le président Nixon joue maintenant au Vietnam une partie décisive. Car pour obtenir le maximum d'honneur et de sécurité dans ce dégageant que lui ordonne la prudence électorale, il doit rechercher sur le terrain le meilleur rapport de forces possible. Mais pour atteindre cet objectif, il ne lui reste plus aujourd'hui, depuis l'évident échec de la vietnamisation, qu'une seule carte militaire, au Nord comme au Sud-Vietnam, accroître la sophistication de ses armes, qui seule permet de tenir à bout de bras une armée sai-

gonnaise en général défaillante et de repousser l'ennemi, sans engager directement le corps expéditionnaire terrestre américain.

Cela signifie la constitution de champs de bataille automatisés, lyriquement décrits par le général Westmoreland, ex-commandant supérieur au Vietnam : « Je vois des champs de bataille où nous pourrions détruire tout ce que nous pourrions localiser grâce à des transmissions instantanées et à une mise en œuvre presque immédiate d'une puissance de feu assurément mortelle... »

Cela signifie surtout la multiplication des instruments de détection et des armes antipersonnelles, des gadgets meurtriers plus astucieux les uns que les autres qui, jetés du haut des airs, frappent avant tout la population civile. Car c'est à elle que l'on s'en prend afin de briser le moral des combattants, d'affaiblir la capacité de production économique et de paralyser l'insaisissable machine de guerre adverse. Plus que jamais, les populations non-combattantes sont donc les victimes d'une partie diplomatique subtile, trop abstraite et trop « intelligente » pour connaître les souffrances de quelques millions d'êtres humains.

Tous les systèmes politiques ont au moins cela de commun que l'homme n'y est jamais « le capital le plus précieux ».

Dans cette guerre indochinoise de plus en plus sophistiquée, les marchands de canons et même les constructeurs d'avions le cèdent aux entreprises chimiques, métallurgiques et électroniques.

Parmi ces dernières, le trust Honeywell, établi à Minneapolis, spécialiste de l'électronique, des fabrications militaires et de l'informatique. Depuis son débarquement en Europe et surtout la fusion de son département « Informatique » avec celui de General Electric en 1970 (qui fait notamment passer sous son contrôle la compagnie ex-française Bull) cette société multinationale progresse à pas de géant. Elle occupe maintenant sur le marché mondial de l'électronique une lointaine deuxième place, derrière IBM.

Dans cette ascension rapide, la guerre du Vietnam joue un rôle considérable. Puisque le trust aurait livré, de 1965 à 1970, pour plus de 250 millions de dollars d'armes et de munition aux armées américaines. Directement ou indirectement (informatique) 40 % de ses fabrications serait destiné à la guerre. Et l'évolution actuelle du conflit ne peut que renforcer cette participation puisque Honeywell s'est acquis une réputation toute particulière dans la fabrication des

armes antipersonnelles (cf. DP N° 181, à propos de l'attaque menée à la peinture rouge contre l'immeuble de la rue des Mines, à fin mai 1972), et peut fournir les nombreux ordinateurs et appareils électroniques qu'exige la conduite d'un champ de bataille automatisé.

Comme toutes les sociétés multinationales, Honeywell possède une structure de décisions fortement centralisée. Et bien que cela n'apparaisse pas directement dans les organigrammes, il semble que le trust ait installé à la rue des Mines (sic !) 2, à Genève, un quartier général opérationnel et un centre électronique administratif pour l'ensemble des fabrications en dehors des Etats-Unis. Ce centre coordonnerait donc les activités des multiples entreprises installées en France, Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas etc., et des filiales établies en Europe ; il abrite à la même adresse les bureaux de Honeywell Bull (Suisse) S.A.

La guerre du Vietnam se prépare aussi à Genève

« Aucune filiale n'est innocente de ce que fabrique la firme multinationale dont elle dépend » écrit à propos d'Honeywell la brochure du « Front solidarité Indochine » consacrée à la firme (document N° 3 édité par Maspero). Si un tel quartier général opérationnel existe, Honeywell tombe sous le coup de la législation fédérale actuelle concernant le commerce des armes de guerre (comme sous le coup du projet de loi et de l'initiative contre l'exportation d'armes), même si les armes sont fabriquées en dehors du territoire suisse, en raison déjà des structures de décisions des firmes multinationales.

On peut souhaiter que le Conseil fédéral réponde avant le 24 septembre, date de la votation sur l'initiative contre l'exportation d'armes, à la petite question posée le 28 juin 1972 par Jean Ziegler, conseiller national, à ce sujet. Le problème est urgent et l'on ne fera pas l'injure aux polices fédérale et genevoise de douter qu'elles puissent

se renseigner sur les activités réelles qui se déroulent à la rue des Mines 2, à Genève.

Un silence serait assurément un aveu.

On pourrait se demander alors

— si le Conseil fédéral, en raison des liens qu'Honeywell a noués en Suisse par la vente d'ordinateurs, préfère fermer délibérément les yeux,

— si, avant la votation sur l'initiative, il juge

plus politique de ne pas faire éclater une affaire qui apporterait aux partisans de cette dernière de nouveaux et précieux arguments.

Ce serait une raison de plus pour refuser le prix de la grande politique en choisissant le 24 septembre une solution claire et nette, celle que propose l'initiative populaire contre l'exportation d'armes.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La voix de l'Amérique

J'avais été frappé, lors de mon séjour aux Etats-Unis, par les difficultés auxquelles se heurte l'Eglise Unitarienne, qui se propose d'apporter lumière et réconfort aux agnostiques.

Ces difficultés n'ont pas diminué. Mon ami, le professeur H., est venu me voir le mois passé et m'a rapporté les faits suivants qui sont troublants : Récemment, trois représentants du mouvement « Gay Liberation » — qui lutte pour les droits des homosexuels et pour en finir avec leur ségrégation — sont venus rendre visite à l'Eglise unitarienne de Stony Brook, N.Y., présenter leur point de vue et expliquer leurs « problèmes ». Il y avait là deux homosexuels et une lesbienne. Eh bien, la communauté s'est émue ! Quelqu'un a fait remarquer que la visite n'était pas « démocratique », étant donné qu'on n'avait pas invité des hétérosexuels à venir présenter leur point de vue...

Mais un autre quelqu'un a rétorqué que ce n'était pas nécessaire, car le point de vue des hétéro-sexuels était bien connu et n'était nul-

lement contesté... Longue discussion pour savoir si c'était démocratique ou pas démocratique. La communauté était divisée et perplexe...

Pourquoi je raconte cette anecdote ?

— D'une part, parce qu'avec cette manie que nous avons d'imiter tout ce qui vient d'Amérique — voir nos réformes scolaires, notre goût pour les ordinateurs, les matières plastiques et les films pornographiques — nul doute que la question ne se pose chez nous prochainement, et je me demande si notre Conseil synodal est bien préparé à aborder de tels problèmes !

— D'autre part, parce qu'elle illustre bien tous les obstacles qu'on rencontre dès qu'on se mêle de parler d'idées et de principes — et qu'ainsi nous aurions tort d'être surpris si aux prochaines élections présidentielles, les intérêts (qui sont quelque chose de clair et de concret) l'emportent sur les principes, toujours si vagues et si discutables.

J. C.